

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 19 novembre 2020

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 19/11/2020

D/2020-039

Aujourd'hui, jeudi 19 novembre 2020, à 10 heures, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Delphine JAMET

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames JAMET, DEMANGE, FAMHY, KUHN et Messieurs BELPERRON, FEYTOUT et GIRARD

A titre de suppléants (en visio conférence)

Mesdames BOUVIER et AMOUROUX

Etaient excusés :

Mesdames SCHMITT, DELUC, LE BOULANGER, LECERF, DELNESTE et EL KHADIR et Monsieur ARFEUILLE





SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2020/039

Budget de l'exercice 2020
Décision Modificative n°1 – Approbation

Le rapport suivant est présenté au Comité Syndical:

La présente Décision Modificative a pour objet de réajuster les prévisions du Budget Primitif et du Budget Supplémentaire pour l'exercice 2020 en fonction de la réalité de l'exécution budgétaire et des données relevées en cours d'exercice.

L'objectif est donc d'ajuster la totalité des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2020 ; de tenir compte des évolutions des recettes de fonctionnement et notamment des subventions que devraient verser les villes de Bordeaux et de Mérignac pour répartir les pertes du SIVU liées à la COVID sur les trois collectivités et donc de modifier en conséquence les montants prévus au BS en fonctionnement et en investissement ; et enfin, de procéder à l'annulation de crédits en investissement pour se mettre en conformité avec la circulaire TERB2020217C du 24/08/2020, qui porte sur le traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités liées à la COVID 19.

En Dépenses de fonctionnement : + 346 936,00 €

Chapitre 011 :	+ 281 500,00 €	compte 60623 :	+ 200 000,00 €
		compte 60632 :	+ 50 000,00 €
		compte 615221 :	+ 20 000,00 €
		compte 6184 :	+ 5 500,00 €
		compte 6226 :	+ 6 000,00 €
Chapitre 012 :	+ 30 000,00 €	compte 64118 :	+30 000,00 €
Chapitre 65 :	+ 24 000,00 €	compte 65738 :	+ 9 000,00 €
		compte 65734 :	+ 15 000,00 €
Chapitre 66 :	+ 1 900,00 €	compte 66111 :	+ 1900,00 €
Chapitre 67 :	+ 13 930,00 €	compte 6718 :	+ 13 930,00 €
Chapitre 042 :	- 4 394,00 €	compte 6811 :	- 4 394,00 €

En Recettes de fonctionnement : + 346 936,00 €

Chapitre 013 :	- 20 300,00 €	compte 6419 :	- 20 300,00 €
Chapitre 70 :	+ 200 000,00 €	compte 7018 :	+ 200 000,00 €
Chapitre 74 :	+ 10 000,00 €	compte 74718 :	+ 10 000,00 €
Chapitre 77 :	+ 157 236,00 €	compte 773 :	+ 41 000,00 €
		compte 774 :	+ 1 238 000,00 €
		compte 7785 :	- 1 140 764,00 €
		compte 7788 :	+ 19 000,00 €

En Dépenses d'investissement : - 7 043 671,48 €

www.sivu-bordeauxmerignac.fr

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com

SIRET 253 306 187 00035

Compte 1068 :			- 1 140 764,00 €
Chapitre 20 :	- 128 000,00 €	compte 2031 :	- 28 000,00 €
		compte 2051 :	- 100 000,00 €
Chapitre 21 :	- 455 000,00 €	compte 2135 :	- 105 000,00 €
		compte 2188 :	- 350 000,00 €
Chapitre 23 :	- 5 319 907,48 €	compte 2313 :	- 4 718 865,56 €
		compte 232 :	- 601 041,92 €
En Recettes d'investissement :			- 7 043 671,48 €
Chapitre 16 :	- 7 039 277,48 €	compte 1641 :	- 7 039 277,48 €
Chapitre 040 :	- 4 394,00 €	compte 28051 :	- 4 394,00 €

Le document joint à la présente délibération reprend sous la forme réglementaire imposée par la norme comptable M14 les opérations nouvelles de l'exercice 2020.

LE COMITE SYNDICAL

Vu les délibérations D-2020/010, D-2020/012 et D-2020/013,
Vu les articles L1111-1, L1611-2 et L1612-11 du CGCT,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Adopte la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2020, s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant pour la section de fonctionnement à +346 936,00 € et pour la section d'investissement à - 7 043 671,48 €.

Article 2 :

Autorise la Présidente à signer tout document afférant à cette affaire.

Adopté :

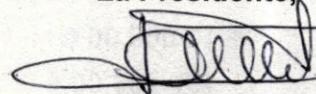
Voix pour : 7

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, 19/11/2020

La Présidente,



Delphine JAMET

www.sivu-bordeauxmerignac.fr

40, avenue de la gare - 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com

SIRET 253 306 187 00035